



Déclaration des organisations syndicales

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le conseil d'administration de ce jour se tient dans un contexte particulier. En effet, depuis le 5 décembre 2019, les agentes et agents territoriaux sont fortement mobilisés contre le projet de réforme des retraites qui veut instaurer un système universel à point.

Aujourd'hui, mercredi 29 janvier 2020 est une nouvelle journée de mobilisation. Au regard des questions importantes pour les agents territoriaux et le devenir du CNFPT, inscrites à l'ordre du jour de ce conseil, les administrateurs et administratrices de nos organisations syndicales ont décidé d'y participer. Mais nous restons solidaires de nos collègues en grève.

Le soutien non démenti de la population et l'avis critique du Conseil d'Etat sur le projet de retraite nous conduisent à rester confiants dans notre capacité à faire céder le Gouvernement.

Face à un Gouvernement qui n'a que pour seul objectif de dynamiser le statut de la fonction publique, garant de la neutralité du service rendu et de l'égalité des droits des agentes et agents mais aussi des usagers et usagères, nous appelons à poursuivre la mobilisation. Nous exigeons le retrait du projet de réforme des retraites et l'abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique.

